



Procès-Verbal

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

N° 02
09 octobre 2026

Présents Jean-Maurice TROUILLARD, Président
Daniel ROGER - Michel VALIN

Excusés Hubert BERNARD - Michel LESCOUËZEC

Assiste Maxime AIRIEAU

Les membres de la Commission ont veillé lors de l'Assemblée Générale Élective du 09 octobre 2026 au respect des dispositions prévues par les Statuts du District de Football de Loire-Atlantique et de la Ligue des Pays de la Loire.

La Commission n'a relevé aucun dysfonctionnement concernant son organisation (pointage, vote) et le déroulement de l'élections des représentant(e)s « suppléant(e)s » des Clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue pour la durée de la mandature en cours.

Aucune irrégularité n'ayant été constatée, la Commission a validé et proclamé les résultats des différents votes conformément repris par le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective.

Représentativité :

Nombre de Clubs : 206
Nombre de Clubs présents : 135, représentant 65,53 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 203
Nombre de voix représentées : 1 667, représentant 75,67 % du total des voix

Nombre de Membres Individuels : 39
Nombre de Membres Individuels présents : 10

Élection des représentant(e)s « suppléant(e)s » des Clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue pour la durée de la mandature en cours

Élection de M. BOUTIN Patrice

119 clubs ayant voté, 1 488 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 464	98,39 %
Contre	24	1,61 %

Élection de M. LOIRAT Bernard

120 clubs ayant voté, 1 499 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 480	98,73 %
Contre	19	1,27 %

Élection de Mme GENTEUR Fanny

118 clubs ayant voté, 1 463 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 422	97,20 %
Contre	41	2,80 %

Élection de M. DOUILLARD Frédéric

122 clubs ayant voté, 1 511 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 461	96,69 %
Contre	50	3,31 %

Au vu des résultats ci-dessus, le Président de la Commission a annoncé :

« Patrice BOUTIN, Bernard LOIRAT, Fanny GENTEUR et Frédéric DOUILLARD sont élus suppléants »

Le Président,
Jean-Maurice TROUILLARD



L'Assistant,
Maxime AIRIEAU

